

Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ?

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Oui, la France est toujours une puissance agricole, la première de l'Union européenne. L'étendue de son espace foncier, sa capacité d'innovation, d'exportation et son haut niveau de recherche agronomique constituent autant d'atouts au service du savoir-faire des agriculteurs et des transformateurs français.

Toutefois, la féroce concurrence internationale, l'exigence accrue des consommateurs plus soucieux de leur alimentation, de leur santé et des impacts environnementaux obligent l'adaptation des politiques agricoles afin de conserver cette position qui ne cesse de s'éroder.

Mais le renforcement de la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire ne peut seulement s'appréhender sous l'angle du volume, des prix ou par la taille des structures, pour confirmer les pertes ou les gains de parts de marché. Il s'examine également à la lumière des défis que le secteur doit relever.

Ces défis sont clairement identifiés, il s'agit notamment :

- de mieux protéger les producteurs dans leurs relations avec les industriels pour qu'ils puissent vivre dignement de leur labeur;
- de favoriser la résilience des exploitations pour anticiper les effets du réchauffement climatique et les conséquences des phénomènes naturels sur les productions;
- de faire évoluer les règles européennes non seulement par le prisme de la PAC mais par l'application de mesures permettant de garantir l'emploi et le droit des salariés;
- enfin, de préserver les ressources naturelles tout en veillant à un meilleur aménagement du territoire.

Dans les Outre-mer, l'agriculture et davantage l'agroalimentaire, structurent l'économie de ces territoires. En effet, l'agriculture représente entre 1,7 % et 4,4 % du PIB selon les régions et jusqu'à 7 % de l'emploi alors que l'agroalimentaire est le premier employeur industriel.

Là aussi, les enjeux et les leviers sont clairement identifiés. Indéniablement, la filière banane, canne, sucre, rhum et bagasse, essentielle dans la balance commerciale ultramarine, doit nécessairement être protégée face à la concurrence exacerbée des pays ACP.

Cependant, il est indispensable de développer les stratégies de filières aussi bien animales que végétales pour satisfaire la demande locale et diminuer ainsi la dépendance aux importations. Ce qui permettra, par conséquent, de favoriser les circuits courts de distribution tout en répondant à la commande publique ou même d'envisager davantage l'exportation des produits de haute qualité.

De plus, les efforts en faveur de la compétitivité passent également par les réponses aux enjeux récurrents tels que la question du foncier, l'installation des jeunes agriculteurs ainsi que les droits sociaux des exploitants, et des salariés.

La compétitivité ne se décrète pas mais requiert l'implication de tous.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.